



LES 5 COLLEGES DE L'ASSOCIATION RESEAU ONCOSUD

L'association se compose de représentants des membres adhérents à l'association, répartis en 5 collèges.

Collège 1 : Collège des établissements publics et privés de santé

Collège 2 : Collège des professionnels de santé médicaux libéraux (médecins généralistes et spécialistes libéraux) non rattachés à un établissement de santé

Collège 3 : Collège des professionnels de santé paramédicaux libéraux non rattachés à un établissement de santé

Collège 4 : Collège des associations, des réseaux de santé et des usagers

Collège 5 : Collège des caisses d'assurance maladie